



CLUB AERONAUTIQUE DU BUGÉY

La charte du membre

Bienvenue au CAB!

Vous trouverez ci-après quelques consignes qui sont d'usage dans notre aéro-club ainsi que quelques informations pratiques. Nous vous remercions de vous y conformer pour le bon fonctionnement de l'association et le confort de tous.

ACCES AU CLUB

La porte d'entrée est équipée d'un contrôle d'accès biométrique. Si votre empreinte n'a pas encore été enregistrée, demandez à un responsable du Club La procédure d'entrée est simple :

- ◆ Saisissez les trois premiers chiffres de votre numéro de pilote
- ◆ Appuyez sur la touche 'ENTREE'
- ◆ Positionnez votre doigt dans la fenêtre de lecture optique

Si vous rencontrez trop de difficultés pour obtenir le déverrouillage de la porte, contactez un responsable du Club pour saisir de nouveau votre empreinte

UTILISATION DES PORTAILS SUD ET OUEST

Toutes les clés sont dans la boîte à l'intérieur du bureau (à gauche de la porte d'entrée). L'ouverture des portails doit rester exceptionnelle (accès des modélistes à leur zone d'évolution, parcage des voitures particulières pour les vols de longue durée). Si vous laissez le portail ouvert, il faut veiller à le refermer le plutôt possible pour préserver l'intégrité du périmètre de la base.

OUVERTURE DU PORTAIL AVION (ACCES AUX PISTES)

Tous les membres de l'association sont habilités à demander l'ouverture du portail. Composez le **24133** sur le téléphone de la base et demandez l'ouverture au poste de sécurité. Il vous sera demandé votre nom et votre numéro de pilote. En principe l'ouverture intervient dans le quart d'heure qui suit. Si vous êtes pressés, pensez à anticiper votre demande. Vous pouvez aussi demander l'ouverture du portail en passant par le standard de la base. Composez le **04 74 34 38 60**. Suivez les instructions du guide vocal et entrez le numéro de poste 24133 puis procédez comme ci-dessus, comme pour un appel intérieur.

INFO UTILES

Votre numéro de membre :

Le numéro de tel du club : **04 74 46 80 20**

Le nom et le numéro de votre instructeur :

AVITAILLEMENT DES AVIONS

Vérifier que le disjoncteur d'alimentation est bien fermé (disjoncteur triphasé repéré « pompe carburant » en bas à droite de l'armoire électrique située dans le local mitoyen au bar.

Avant d'aller à la pompe, munissez-vous de la feuille carburant (dans le bureau, dans la corbeille à gauche de la fenêtre.)

A la pompe, relevez le compteur (et vérifiez qu'il correspond au compteur précédant sur la fiche carburant).

Faites votre plein, relevez de nouveau le compteur et renseignez la feuille carburant.

Remettre la feuille carburant à sa place et n'oubliez pas de basculer le disjoncteur de la pompe.

MAINTENANCE DE LA PISTE 01/19 LE JEUDI

La carte d'approche à vue d'Ambérieu mentionne dans la rubrique « conditions générales d'utilisation » : **fermeture RWY 01/19 JEU 0600-1000 pour maintenance (balayage)**. Il faut donc utiliser la piste en herbe le jeudi matin pour éviter une notification d'infraction par le BGTA, même si le balayage de la piste n'est pas systématique tous les Jedis.

CARNET DE ROUTE DES AVIONS

S'il est admis de laisser le carnet de route au sol pour des tours de piste ou un vol local, vous devez impérativement l'emporter et le renseigner après chaque branche si vous entreprenez une navigation. N'oubliez pas qu'il s'agit d'un document officiel qui peut être requis par les services publics. Il dispose d'une pochette qui contient tous les papiers et certificats obligatoires : Certificat d'immatriculation, licence de station d'aéronef, certificat de navigabilité, fiche de pesée, certificat d'assurance (liste non exhaustive). Nous vous rappelons que le commandant de bord est censé vérifier l'état de navigabilité de son avion.

DECOMPTE DU TEMPS DE VOL

Le temps de vol est décompté Bloc-bloc et arrondi aux **cinq minutes** les plus proches. Ne mettez pas des temps à la minute sur la feuille de saisie et le carnet de route.

Mentionnez les pleins éventuels dans la bonne colonne sur le carnet de route de l'avion et sur la feuille de saisie.

SECURITE - ENVIRONNEMENT

Votre famille et vos amis sont les bienvenus, mais, en qualité de membre de l'association vous devez veiller à ce que vos invités respectent la signalisation et le règlement du club. Vous devez les accompagner s'ils franchissent la zone protégée pour se rendre dans la zone où évoluent les avions. Il en est de même pour les animaux de compagnie.

INFORMATION AERONAUTIQUE

Un poste PC en libre service est connecté à internet.

Vous trouverez les liens nécessaires dans « mes favoris » pour la préparation des vols : Aéroweb, Olivia, site du SIA (cartes VAC, NOTAM).

Un Atlas VAC à jour est également disponible à la consultation dans le bureau. Si vous empruntez des cartes d'approche, pensez à les reclasser dans l'Atlas à votre retour.

CLUB-HOUSE, BAR

Un distributeur de boissons est disponible dans le club house et les boissons (non alcoolisées : coca, orangina, ice-tea, gini) en can de 33cl sont en général à 0,50 Euros. Le café quant à lui est gratuit mais vous pouvez participer en amenant de temps en temps votre contribution sous forme de paquets de café, de sucre ou de gobelets.

Autres consignes pilotes

Autres consignes pour les modélistes

(Thierry?)

Jusqu'à épuisement des 4 pages